

MAIRIE DE MONTMELARD

37 Place du Poilu - 71520

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 8 JUILLET 2024 à 20 h 00

Séance du 08 juillet 2024, l'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois de juillet, à 20h00, le Conseil Municipal de MONTMELARD, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame FLEURY Laure, Maire.

Présents: MM FLEURY Laure, CHORIER Jacques, THOMAS Thierry, THOMAS Baptiste, RAVEAUD Marie-Pierre, MARTIN

Christelle, CHEVRIER Océane, NESME Eric et GELIN Lionel

Excusés: CHARNAY Julien et VOUILLON Benoît

Convocation: mardi 2 juillet 2024

Affichage: mardi 2 juillet 2024

Monsieur Baptiste THOMAS est nommé secrétaire de séance. Mme le Maire ouvre la séance.

Acceptation du compte rendu séance du 15 mai 2024 à l'unanimité

Ordre du jour :

- Voirie
- Bâtiments communaux et matériel
- Travaux Mairie: Point organisation mairie
- Scolaire transport scolaire
- Eau
- Terrains à bâtir au lotissement Longuebise vente d'une parcelle à Mme Lathuillère
- ZA de Longverne
- SYDESL
- Cuve récupérateur eau
- Aires de jeux
- Questions diverses

Mme le Maire propose de rajouter 2 points à l'ordre du jour : Décision modificative Budgétaire au chapitre 41 Désignation délégué suppléant au conseil communautaire Arrêt des ZAER

Décision modificative budgétaire au chapitre 41

Une décision modificative (DM) doit être prise afin d'ouvrir des crédits au budget communal car les crédits sont insuffisants au chapitre 041 pour pouvoir constater la cession à l'euro symbolique au Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais de la parcelle AP 34 − Les Vernes dont l'acte de vente pour la valeur nette comptable de 651.70 €

71316 Code INSEE

MAIRIE DE MONTMELARD **BUDGET COMMUNAL M14-97**

DM n°1

2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Ouverture de crédits

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT	All Control			
D-204412 : Subv. nature org. publics - Bâtiments et Installations	0.00 €	652.00 €	0.00 €	0.00
R-2111 : Terrains nus	0.00 €	0.00 €	0.00 €	652.00
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	652.00 €	0.00€	652.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	652.00 €	0.00€	652.00 €
Total Général	Company of the Company	652.00 €		652.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE d'ouvrir des crédits au chapitre 041 pour un montant de 652 € DONNE TOUT POUVOIR à Mme le Maire pour mener à bien ces décisions et signer toute pièce utile 9 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Désignation d'un conseiller suppléant au conseil communautaire

Lors de l'élection municipale de juillet 2022, il n'avait pas été désigné de suppléant au conseil communautaire. Afin de régulariser cette situation et en suivant l'ordre du tableau, c'est donc Thierry THOMAS, 2ème adjoint qui occupera cette place de suppléance auprès de Mr CHORIER Jacques délégué titulaire, et 1 er adjoint de la commune.

Arrêt des ZAER

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2024-32 en date du 11/04/2024 faisant état du bilan de la concertation publique ouverte sur la période du 26/02/2024 au 22/03/2024.

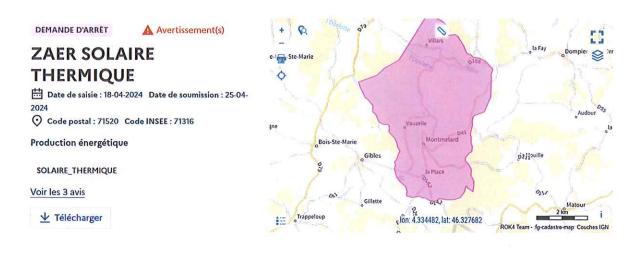
Mme le Maire rappelle le contenu de la concertation et des propositions de zonage sur lesquelles la population devait se prononcer:

- Photovoltaïque en toiture : Acceptation d'accroissement sur l'ensemble du bâti du territoire de la commune
- Solaire thermique en toiture et au sol: Acceptation d'accroissement sur l'ensemble du bâti du territoire de la commune
- o Hydro-électricité: Identification d'une zone d'accroissement au Moulin de Vigousset sur les parcelles AV121, AV122, AV120, AV119
- Géothermie: Acceptation d'accroissement sur l'ensemble du territoire de la commune pour tous bâtis
- Bois Energie Biomasse: Acceptation d'accroissement aux abords des sites agricoles si fonctionnement en autoconsommation sur l'ensemble du territoire de la commune pour tous bâtis
- Méthaniseur: Afin d'éviter des unités de méthanisation de caractère industriel, mais de ne pas bloquer des projets à taille modeste, il est décidé de zoner en accélération méthanisation les abords des sites agricoles pour des installations de micro-méthanisation en autoconsommation ou alimenté par des déchets communaux. L'installation sera autorisée dans un périmètre de 100 m du site agricole et à plus de 100 m de l'habitation d'un tiers.
- Eolien: Deux études, réalisées par des opérateurs en 2013 et 2022, identifient deux zones d'accueil pour de l'éolien sur l'Oder et sur le versant du Mont Saint Cyr côté D41. Le Conseil Municipal ne souhaite pas identifier ces emplacements dans les zones d'accélération de l'éolien.

L'observation émise lors de la consultation publique est concordante avec la proposition de zonage du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'ARRÊTER LES ZAER comme suit :











DEMANDE D'ARRÊT



ZAER BOIS ENERGIE BIOMASSE

Date de saisie: 18-04-2024 Date de soumission: 25-04-2024

Ocode postal: 71520 Code INSEE: 71316

Production énergétique

BIOMASSE

<u>
▼ Télécharger</u>



DEMANDE D'ARRET



ZAER HYDROELECTRICITE

Date de saisie : 19-04-2024 Date de soumission : 19-04-2024

Ocode postal: 71520 Code INSEE: 71316

Production énergétique

HYDROELECTRICITE

<u>
▼ Télécharger</u>



DEMANDE D'ARRÊT



Methanisation_Villard

Date de saisie: 15-05-2024 Date de soumission: 15-05-

Ocode postal: 71520 Code INSEE: 71316

Production énergétique

BIOMETHANE

<u>
▼ Télécharger</u>







Methanisation_La_Boisett

e

Date de saisie: 15-05-2024 Date de soumission: 15-05-2024

Ocode postal: 71520 Code INSEE: 71316

Production énergétique

BIOMETHANE

<u>
▼ Télécharger</u>



DEMANDE D'ARRÊT



Methanisation_Chassagne

Date de saisie: 15-05-2024 Date de soumission: 15-05-2024

Ocode postal: 71520 Code INSEE: 71316

Production énergétique

BIOMETHANE

<u>
▼ Télécharger</u>



DEMANDE D'ARRÊT



Methanisation_Vigousset

Date de saisie: 15-05-2024 Date de soumission: 15-05-2024

Ocode postal: 71520 Code INSEE: 71316

Production énergétique

BIOMETHANE

<u>
▼ Télécharger</u>





Avertissement(s)

Methanisation_Les_Jannau ds1

Date de saisie: 15-05-2024 Date de soumission: 15-05-2024

Ocode postal: 71520 Code INSEE: 71316

Production énergétique

BIOMETHANE

<u>
√</u> Télécharger



DEMANDE D'ARRÊT



Methanisation_Les_Jannau ds2

Date de saisie: 15-05-2024 Date de soumission: 15-05-2024

Ocode postal: 71520 Code INSEE: 71316

Production énergétique

BIOMETHANE

<u>
▼ Télécharger</u>



DEMANDE D'ARRÊT



Methanisation_Les_terres_ longues

Date de saisie: 15-05-2024 Date de soumission: 15-05-2024

Ocode postal: 71520 Code INSEE: 71316

Production énergétique

BIOMETHANE

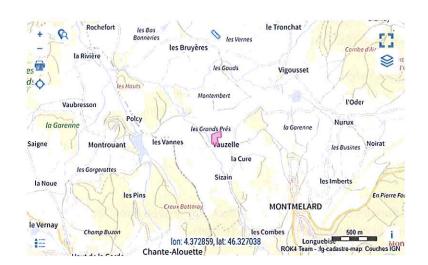
<u>
▼ Télécharger</u>











DONNE TOUT POUVOIR à Mme le Maire pour mener à bien ces décisions et signer toute pièce utile 9 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Voirie

Point général:

Les travaux de voirie communautaire réalisés par la société THIVENT sont terminés.

Le fossé au Tronchat a été refait. Il reste à recaler les accotements aux Bruyères. Les travaux aux Jannauds et au bourg sont terminés. Mr THOMAS informe toutefois que la réalisation sur le chemin des Jannauds fera l'objet d'un suivi voir de reprise de travaux pour un résultat plus pertinent dans l'objectif d'élargissement de la voirie.

Le fauchage est fait. Une campagne d'élagage vers les lignes électriques et le bord des routes est à prévoir.

Présentation devis pour divers travaux sur la commune :

Nous sommes dans l'attente du devis S. BALLAND pour la réfection en béton sur la portion basse du chemin de la Chure.

Panneaux directionnels entrée du bourg :

Il faut trouver une solution rapidement pour supprimer la gêne visuelle occasionnée auprès de Mme VOUILLON.

Bâtiments communaux et matériel

Monument Combrenot

Les travaux de remise en état des grilles destinées à fermer et sécuriser le monument sont en cours.

Portillon accès cuve à gaz derrière l'église :

L'accès à la cuve à gaz derrière l'église nécessite d'être sécurisé. Mme le Maire présente un devis de la société CHORIER d'un montant de 870 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE le devis de la société CHORIER pour un montant de 870€ TTC. DONNE TOUT POUVOIR à Mme le Maire pour mener à bien ces décisions et signer toute pièce utile 8 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION

Salle communale:

Une fuite sur le robinet de la cuisine a été décelée :

Un devis de la société SOMBARDIER d'un montant de 419.23 € TTC est présenté.

Information sur la levée de l'avis défavorable pour la salle communale et avis favorable pour emménagement temporaire de la mairie à l'école.

Cimetière:

La procédure de reprises de concessions étant arrivée à son terme, la commune étudie plusieurs offres de prix pour l'exhumation et la remise en état des tombes.

Pour rappel, le devis FUNEPLUS pour travaux sur concessions JEANDARD et PLUCHOT: 3 095 € TTC. Pour les mêmes travaux la marbrerie ANCELLE propose un devis de 1050.00 € TTC et BRIDAY – MILLET un devis de 1700 € TTC. Mme le maire propose qu'une commission travaille sur le nombre de concessions à reprendre selon un calendrier annuel ou pluriannuel afin d'inscrire les dépenses au budget 2025.

JB CHAROLLOIS interviendra sur le mur du cimetière fin septembre.

Des plaintes sont remontées en mairie pour des vols de plantes et parfois de plaques sur les monuments. Le conseil cherche une solution pour sécuriser le cimetière.

Réfection et aménagement terrain jeu de boules :

Les travaux sont terminés.

Le conseil suggère la mise en place d'un banc sur le terrain. Thierry THOMAS demande un devis à la société KIT FORÊT.

Appartement au-dessus de l'école :

Pas de nouvelle demande de location. Un devis de la société SOMBARDIER est en attente pour le raccordement à la chaufferie bois afin de baisser la facture énergétique du logement. Lors d'une visite, une demande a été faite en mairie pour prévoir un système de monte escalier, ceux-ci étant particulièrement raides. Le conseil n'a pas statué pour ou contre, mais veut bien toutefois se renseigner sur la possibilité d'un tel dispositif.

Bus: RDV au contrôle technique validé cette semaine. A noter: Les pneus sont à changer pour la rentrée.

Lames rabaud : nous n'avons pas d'information sur le délai de livraison, nous les recontactons.

Travaux Mairie: point avancement

Les travaux avancent bien. Quelques modifications ont dû être apportées par rapport au devis initial :

Mise en place d'une ventilation et un caisson pour cacher la tuyauterie des sanitaires et du hall.

Mise en place d'une tablette coulissante pour le clavier de l'ordinateur du secrétariat.

Suppression des portes du placard du meuble sous la fenêtre dans le secrétariat.

Une partie des tableaux d'affichage intérieurs seront supprimés.

Scolaire - Transport scolaire:

Point sur le dernier conseil d'école :

Plusieurs mécontentements ont été émis par les parents d'élèves. Nos représentants élus présents lors du conseil ont apporté leur soutien aux enseignants face à un flot de reproches adressé de manière très frontale. Il faut revenir à un climat apaisé et redonner la confiance en l'institution qu'est l'école de nos enfants. Les parents sont invités à contacter les enseignants tout au long de l'année si certains aspects de la scolarité de leur enfant posent question.

Transport scolaire pour la rentrée de septembre 2024 :

L'effectif de la rentrée se portera à 112 élèves sur le RPI dont 24 à l'école de Montmelard en classe de CM1/CM2 Le ramassage scolaire se fera en 2 tours de bus, il n'y aura pas nécessité de mettre en place une garderie bus cette année à Montmelard.

Le bus de ramassage scolaire pour le lycée pour Cluny effectue un arrêt au bourg de Montmelard les lundis et vendredis. Peu utilisé cette année, il faut envisager de mettre cet arrêt en sommeil à la fin de l'été après vérification auprès des potentiels usagers.

Remise des clés USB aux élèves de CM2 :

Les CM2 ont été conviés pour la remise habituelle des clés USB à la maison des associations de Dompierre les Ormes avec les élus des commissions scolaires du RPI, les parents d'élèves et les enseignants.

Eau

Plusieurs fuites ont été détectées sur le réseau.

Un rendez-vous avec SECUNDO est prévu en juillet dans le cadre des réunions de travail pour préparer la reprise de la compétence eau par la CCSCMB au 1^{er} janvier 2026.

La facturation des abonnements est faite, les relevés de compteurs vont débuter au 10 juillet pour établir la facturation des consommations fin juillet / début aout.

Les travaux de pose des portes et des clôtures des ouvrages sur les captages des Vernes sont terminés.

Vente d'un terrain à bâtir au lotissement Longuebise

Projet de vente de la parcelle AN 170 située au lotissement Longuebise à Mme LATHUILLERE Françoise : La parcelle de 1119.883 m2 est viabilisée et est proposée à la vente au prix de 19 € le m2 TTC. Soit pour un montant total de 21 277 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE de vendre la parcelle AN 170 viabilisée, d'une surface de 1119.883 m2, située sur le lotissement Longuebise, à Mme LATHUILLERE Françoise pour un montant de 21 277 € TTC.

DONNE TOUT POUVOIR à Mme le Maire pour mener à bien ces décisions et signer toute pièce utile 9 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

ZA de Longverne

La demande de Mr MARMOUD pour l'installation de son activité est en attente à la CCSCMB. Une proposition de bornage attend validation, le chiffrage voirie est attendu.

Une réflexion de la CCSCMB sur l'installation de photovoltaïques au sol en bout de parcelle est soumis à l'avis du Conseil. Le Conseil est plutôt favorable à l'implantation d'un bâtiment avec photovoltaïques en toiture afin d'optimiser la réserve foncière classée en zone Ui.

SYDESL:

Retour sur la réunion avec le SYDESL du 14 juin 2024 :

Problème de la ligne Orange et ENEDIS chez Mr THERVILLE: pas de solution envisageable avec le SYDESL

Problème de la ligne Orange / ENEDIS chez Mr MONNET : pas de solution envisageable avec le SYDESL

Problème de tension sur la ligne chez Mr et Mme NICOLAS : Des travaux sont prévus dans les prochains mois pour mise en place d'un transformateur

Point sur la nécessité pour la communauté de communes de changer le transformateur à l'ancienne scierie dans le cadre des travaux de réhabilitation : Transformateur privé, pas du ressort du SYDESL

Demande d'un boitier de commande pour l'éclairage public en marche forcée en cas de manifestation : Le SYDESL nous renvoie à l'offre de renouvellement des luminaires de l'éclairage public. La commune avait renoncé à donner suite à cette offre. Le SYDESL alerte la commune sur une possible obligation à changer les luminaires pour du LED dans les prochaines années sans garantir le maintien des subventions allouées cette année.

Demande d'enfouissement des lignes au lotissement Longuebise : Pas dans les projets prioritaires du SYDESL

Le conseil propose de demander un devis réactualisé pour le renouvellement de l'éclairage public et de déposer une demande de subvention relative à ce dossier auprès du FOND VERT via les services du SYDESL

Cuve récupérateur d'eau :

Le dossier déposé à l'appel à projet du département a été validé et assure une subvention à hauteur de 30 %. Mme le Maire demande à poursuivre ce dossier afin de disposer d'une réserve d'eau l'été prochain pour l'arrosage des massifs.

Aire de jeux / City Stade :

L'aire de jeux / city stade est sécurisé de manière temporaire, il convient de renouveler tous les bois composant la balustrade qui surplombe le city stade.

Un devis de la société KIT FORÊT d'un montant de 726.1 € TTC est présenté.

Au dernier conseil, un devis de RONDINO de 25 897.14 € a été présenté pour plusieurs variantes de nouveaux jeux pour l'aire de Saint Cyr et l'aire de jeux derrière l'église. Mme le Maire demande à la commission chargée de ce dossier de travailler afin de disposer d'aires de jeux sécurisées et renouvelées au printemps prochain. Le sujet sera revu au prochain Conseil.

Questions diverses

ZRR / FRR : Le conseil est informé de la mutation du dispositif de zonage ZRR en FRR. Les communes de la CCSCMB sont toutes maintenues dans ce zonage.

Point sur les problèmes de divagations de chiens : Les propriétaires des chiens posant problèmes ont été reçus en mairie. Un point sur les travaux de clôtures demandés aux propriétaires sera fait à la fin du mois d'aout.

Le loyer de l'appartement de l'ancienne poste (rue centrale) est indexé à l'indice IRL pour encadrer les révisions annuelles de loyers. Mme le Maire propose un maintient du loyer actuel sans révision cette année.

Défibrillateur : l'entretien de celui-ci revenant aux communes, le CPI sera chargé à chaque manœuvre d'effectuer les vérifications nécessaires sur le défibrillateur et ses consommables.

Commission enfance jeunesse : La commission est mise à jour auprès de la CCSCMB, Océane CHEVRIER et Marie Pierre RAVEAUD sont toutes eux désignées dans chacune des commissions.

Problème lignes fixes Orange : Les lignes téléphoniques cuivres seront de moins en moins prioritaires pour les interventions d'Orange. Les administrés qui rencontrent des problèmes de téléphone fixe sont invités à se faire raccorder à la fibre.

Des groupes de Scouts seront accueillis dans les bois de Rambuteau en juillet, et un petit groupe de 4-5 sera accueilli sous le préau de l'école pour 1 à 3 nuits.

Jury d'assise : Mr Vincent LOISON a été tiré au sort pour une première sélection de la constitution du Jury d'assises.

Rappel de la marche nocturne le 09/07/2024

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 23h30.

Le Secrétaire de séance, **Baptiste THOMAS**

Le Maire,

Laure FLEURY

